



## Chambre nationale de la batellerie artisanale

### CONSEIL D'ADMINISTRATION n°119

Séance du 18 mars 2015

#### Délibération n°7

#### Nominations d'administrateurs de la Chambre nationale de la batellerie artisanale auprès de représentations extérieures

*Vu le Code des transports, notamment ses articles L.4430-1 à L.4432-7 et R.4432-1 à R.4432-18 ;*

Le conseil d'administration de la Chambre nationale de la batellerie artisanale nomme :

- M. Michel DOURLENT en qualité de représentant titulaire auprès du Centre de formation des apprentis de la navigation intérieure (Conseil de perfectionnement – C.A.P.) ;
- M. Olivier DELCOURT en qualité de représentant titulaire auprès de la Concertation locale des usagers de Picardie – VNF ;
- M. Pascal MALBRUNOT en qualité de représentant titulaire auprès de la Préfecture de l'Oise (Compiègne) – Réunions locales canal à grand gabarit Seine-Nord Europe. La suppléance sera assurée par Mme Annie CAILLIEZ ;
- Mme Marilyn VERBEKE en qualité de représentante titulaire auprès du Comité régional des transports de Picardie (Assemblée plénière et section transport de marchandises) ;
- Mme Marilyn VERBEKE en qualité de représentante suppléante auprès de la Commission territoriale des voies navigables de Picardie ;
- M. Michaël DURIEUX en qualité de représentant suppléant aux réunions de concertation des usagers de la voie d'eau de l'arrondissement Seine amont (secteur de Joinville et secteur de Meaux) – Direction interrégionale du bassin de la Seine.

Paris, le 26 mars 2015,

Le président du conseil d'administration de la  
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

Michel DOURLENT



*Conseil d'administration n°119 du 18 mars 2015*

*Délibération n°7 : nominations d'administrateurs de la Chambre nationale de la batellerie artisanale auprès de représentations extérieures*